



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 28.09.2018

Numéro de publication: BH07-0000000102

Canton: VD

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38,
1510 Moudon

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, FINANX CAPITAL SWISS, Gnaba Galle Pascal

FINANX CAPITAL SWISS, Gnaba Galle Pascal
Chemin du Boisy 42
1004 Lausanne

Contexte:

-

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Vaud
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon
1510 Moudon

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai : 30 jour(s)

Fin du délai: 28.10.2018

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon
1510 Moudon